

MAIRIE DE LE RETAIL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL **DU JEUDI 6 MAI 2021**

Réunis sous la présidence de Madame Véronique GILBERT, Maire, salle des Associations.

Présents : Mesdames Marie-Noëlle BEAUDET, Carine BERNARD, Véronique GILBERT
Messieurs Sébastien BERGUER, Damien DAVIGNON, Jean-Pascal GUIOT, Rémy NEAU

Excusés/Pouvoirs : Henriette BEAUDET pouvoir à Marie-Noëlle BEAUDET
Claudette CHARRIER pouvoir à Véronique GILBERT
Charles BARRIBAUD pouvoir à Sébastien BERGUER
Arnaud POIRAUTL pouvoir à Damien DAVIGNON

Date de la convocation : 28 avril 2021

Ordre du jour :

- schéma Communal de Défense Extérieure contre l'Incendie
- projet énergie solaire
- numérotation des hameaux
- réflexion sur le classement des haies
- le Logis de la Forêt
- mare route des Eaux
- distributeur de pains
- Questions diverses

Madame le Maire a ouvert la séance à 20H30 et propose comme secrétaire de séance Sébastien BERGUER. Elle demande à l'assemblée de mettre à l'ordre du jour, l'objet suivant :

- **Décision modificative budgétaire n°01**
- **Vente de bien public – lavoir route de la Ronfrère**
- **Achat véhicule de marque Kangoo**

Approbation Procès-Verbal :

Madame le Maire demande si le procès-verbal de la séance du 8 avril 2021, soulève des observations. Aucune objection n'étant émise, elle propose de passer à son adoption. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

• SCHEMA COMMUNAL DE DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE :

Suite à un dépôt de permis de construire d'un bâtiment agricole, avec panneaux photovoltaïques, au lieu-dit la Vergne, hameau signalé avec absence de protection contre le risque incendie, le lieutenant Bain du SDIS 79 s'est déplacé sur site, accompagnée de Madame le Maire, afin de régulariser la présence d'un point d'eau, comme le stipulait l'avis du maire.

Suite à cette visite, la réserve d'eau naturelle a été validée par le SDIS. Ensuite il a été procédé à celle de la Perrochère. Cette dernière a reçu un refus : hauteur non suffisante.

Suite à cette visite, il a été préconisé que la commune soit dotée d'un Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie (SCDECI). Cette étude a pour objectif de connaître :

- l'état de l'existant de la défense incendie
- les carences constatées
- les évolutions prévisibles des risques à venir

En possession de ce document il sera possible de planifier les équipements de complément ou de renforcement de la défense incendie sur le territoire avec l'aide de solutions proposées par le SDIS 79.

Quatre jours seront nécessaires pour réaliser l'étude soit une participation de 886€/jour. Le montant total de l'étude s'élève à la somme de 3 544€ (devis valable jusqu'au 31/12/2021).

Le Conseil Départemental a été questionné pour connaître les modalités d'aides financières. En attente des élections et des nouveaux programmes d'aides aux communes.

Après concertation des membres présents il est décidé de revoir ce dossier en septembre.

• **PROJET ENERGIE SOLAIRE :**

Lundi 19 avril, Madame le Maire a reçu Madame Emma Azeau, chef de projet éolien et solaire, pour la société Statkraft Renouvelables. Il a été identifié un potentiel pour projet solaire au sol sur la commune de le Retail (projection est donnée à l'assemblée. L'objectif de ce rendez-vous était :

- informer le maire de leur démarche
- faire part des repérages (identification des propriétaires)
- reconnaissance des zones potentiellement exploitables sur la commune

La mairie n'aura qu'un avis consultatif, la société se charge de voir avec les propriétaires des zones identifiées.

• **NUMEROTATION DES HAMEAUX :**

Délibération : 024-06-05-2021

Pour anticiper l'arrivée de la fibre, les hameaux doivent être numérotés. Un inventaire des boîtes aux lettres a été établi, des devis ont été demandés : plaques de dimension 145 X 95, dos adhésif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a retenu la proposition de Signabox du Tallud pour un montant de 502.42€HT soit 602.90€ TTC. Cette dépense sera inscrite en investissement dépense, article 2188, du budget communal.

Les plaques seront : fond vert, chiffre blanc (harmonie avec celles présentes dans le bourg), posées par les administrés.

Voix : 11 « Pour »

• **REFLEXION SUR LE CLASSEMENT DES HAIES :**

Madame le Maire, en début de séance, a annoncé de cet objet serait vu lors d'un prochain conseil.

• **LE LOGIS DE LA FORET :**

Validation pour la plantation d'une haie fleurie (espace herbé le long du parc de chasse).

Constat a été fait que le bas de la baie vitrée de la salle du Logis était très érodé par la pluie, puisque ce pan de mur n'a pas de dalle pour recevoir les eaux de pluie, idem pour le préau, non doté de dalle. Des devis vont être demandés.

Abandon du TPE (Terminal de Paiement Electronique), par des avis des sommes à payer en ligne par internet. Possibilité de paiement également par chèque ou numéraire. La caution demandée sera de 800€, non encaissée, restituée lors de l'état des lieux retour.

• **MARE ROUTE DES EAUX :**

Délibération : 025-06-05-2021

Madame le Maire relate à l'assemblée les divers échanges (mails) qu'elle a eus avec Monsieur de Villechabrolle Hervé, nu-propriétaire de la parcelle C364 (usufruitière, Madame Mabilie de la Paumelière Marie-Caroline). Après avoir interrogé les membres du Conseil Municipal, Madame le Maire a fait une proposition d'achat au prix de 1 500€, net vendeur. Ce dernier a accepté.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la proposition d'achat de la mare, sise route des Eaux pour la somme de 1 500€, net vendeur, auxquels s'ajouter les frais d'actes notariés de 350€
- **CHARGE** Madame le Maire de prendre rendez-vous auprès de l'Etude de Maître Guilbot-Barbellion de Secondigny pour les formalités administratives
- **A SIGNIFIER** auprès de l'étude qu'une convention de servitude sera signée avec Madame Henriette Beaudet
- **AUTORISE** Madame le Maire à se rendre et à signer tous les actes relatifs au dossier. En cas d'empêchement, à se faire représenter par l'un des adjoints, lors des signatures

Cet achat sera imputé à l'article 2128, section investissement, du budget communal.

Madame le Maire informe l'assemblée avoir un rendez-vous le mercredi 19 mai à 16h15 avec le Syndicat National de l'Environnement.

Voix : 11 « Pour »

• **DISTRIBUTEUR DE PAINS :**

Sébastien Berguer, en début de séance, a annoncé que ce sujet serait reporté au prochain conseil.

• **DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°1 :**

Délibération : 026-06-05-2021

Afin de pallier à l'achat de la mare, sise route des Eaux, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de passer les écritures comptables budgétaires suivantes :

articles	+	-
2128 autres aménagements et aménagements de terrain	2 000€	
020 dépenses imprévues		2 000€

Voix : 11 « Pour »

• **VENTE D'UN BIEN PUBLIC - LAVOIR ROUTE DE LA RONFRERE :**

Délibération : 027-06-05-2021

En sa séance du 16 octobre 2013, avait été acté par délibération la vente du lavoir, sis route de la Ronfrère, parcelle C, n°0962, à Madame Henriette Beudet, demeurant 1 chemin de l'Etang. Aucun acte notarié n'a été enregistré. Afin de régulariser ce dossier et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTÉ** la vente de ce bien, parcelle C, n°0962, à Madame Henriette Beudet : prix de vente 2€/mètre carré, superficie 94m², frais de notaire à la charge de l'acquéreur
- **CHARGE** Madame le Maire de prendre rendez-vous auprès de l'Etude de Maître Guilbot-Barbellion de Secondigny pour les formalités administratives
- **AUTORISE** Madame le Maire à se rendre et à signer tous les actes relatifs au dossier. En cas d'empêchement, à se faire représenter par l'un des adjoints, lors des signatures

Voix : 11 « Pour »

• **ACHAT VEHICULE DE MARQUE KANGOO :**

Délibération : 028-06-05-2021

Prochainement, le véhicule communal, C15, doit passer au contrôle technique. En l'état, il sera refusé (bas de caisse troué/rouillé, vitre passager à ne plus utiliser, jeu dans le train avant...), des réparations s'avèrent coûteuses. Après consultation d'offres de véhicule d'occasion, un Kangoo, année 2004, 120 000kms, a été retenu pour un montant de 3 000€, net vendeur. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'en faire l'achat au prix de 3 000€, net vendeur. Cet achat sera imputé à l'article 2182, section investissement, du budget communal.

Voix : 11 « Pour »

• **QUESTIONS DIVERSES :**

Travaux lieudit les Gâts :

Les travaux vont débuter, semaine 20. Carine Bernard se charge de diffuser l'information par un mot dans les boîtes aux lettres.

Groupe de travail aménagement centre-bourg :

Les membres du groupe de travail sont : Charles Barribaud, Damien Davignon, Jean-pascal Guiot, Véronique Gilbert et Arnaud Poirault. Sébastien Berguer a demandé d'y être intégré pour suivre les travaux relatifs à l'arrivée de la fibre. Requête acceptée.

Balilage chemins de randonnée – panneau de marquage pour terrain de pétanque :

Un administré a réalisé des pancartes pour les chemins de randonnée en remplacement de celles qui sont actuellement en place, et en mauvais état. Ce dernier veut, également, remettre au club des Aînés un panneau de marquage lors de jeux de pétanque. Remerciements lui seront faits lors d'une cérémonie.

Cérémonie du 8 mai :

Cérémonie restreinte : le maire et les adjoints. 11h30, rassemblement au monument aux Morts, dépôt de gerbe, allocution.

Réunions :

Réseaux des bibliothèques : mercredi 5 mai, Carine Bernard a assisté à une réunion dont elle résume l'essentiel

Réunion portage de repas : lundi 17 mai, à 17h30 à la Guichetière

Hameau la Menaisière :

Madame le Maire relate à l'assemblée les nombreux faits divers liés à une famille demeurant au lieudit la Menaisière. Lecture est faite d'une pétition signée par les riverains. Cette pétition sera adressée au service de la gendarmerie de Secondigny et de Moncoutant, service ayant déjà intervenu à maintes reprises sur les lieux, après diverses plaintes.

Elections de juin 2021 :

Elections Départementales et Régionales repoussées : 1^{er} tour 20 juin – second tour 27 juin

La tenue, des bureaux de votes, doit être assurée, en priorité, par des personnes vaccinées ou immunisées, à défaut de faire réaliser un dépistage dans les 48hs précédant le scrutin. Après identification des membres des bureaux de vote et fonctionnaire communal, mobilisés le jour des scrutins, une attestation de priorité d'accès à la vaccination est à compléter.

Une permanence de 2hs est à tenir le 14 mai, pour les inscriptions sur liste électorale. Carine Bernard sera en mairie de 9h à 10h30.

Tableau des permanences du dimanche 20 juin 2021

8h - 13h	13h – 18h
Véronique Gilbert	Véronique Gilbert
Carine Bernard	M.Noëlle Beaudet
Arnaud Poirault	Henriette Beaudet
Rémy Neau	Rémy Neau

Jurés d'assises :

Commission le mercredi 19 mai, 10h à la mairie de Secondigny. Madame le Maire ainsi que les adjoints ne peuvent s'y rendre. Il sera demandé si un conseiller ou la secrétaire peuvent y aller. Rémy Neau se propose, à toute fin, de représenter la commune.

Transhumance 2021 :

En raison des conditions sanitaires, la Transhumance (passage le 14 mai sur la commune de le Retail) est reportée en 2022.

Prochaine réunion de conseil : jeudi 3 juin 2021, 20h30 Salle des Associations

L'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à vingt-deux heures cinquante minutes.

La Présidente

Véronique GILBERT

le Secrétaire

Sébastien BERGUER

Les Membres

Charles BARRIBAUD
Excusé/Pouvoir

Henriette BEAUDET
Excusée/Pouvoir

Marie-Noëlle BEAUDET

Carine BERNARD

Claudette CHARRIER
Excusée/Pouvoir

Damien DAVIGNON

Jean-Pascal GUIOT

Rémy NEAU

Arnaud POIRALT
Excusé/Pouvoir